

L'école Saint-Joseph  
de SAFFRE  
a besoin de vous !

APPEL AUX DONS



**Ecole Saint-Joseph de Saffré**

7 rue de l'avenir

44390 SAFFRE

02 40 77 25 23

ecole.stjoseph.saffre@orange.fr

<https://ecole-stjoseph-saffre.fr/>





L'école maternelle et élémentaire Saint-Joseph de Saffré compte 9 classes et accueille plus de 200 élèves, de la Petite Section au CM2.

Engagée dans un projet éducatif dynamique et porteur de sens, elle est ouverte à tous et développe le vivre ensemble.

Elle œuvre pour la réussite des élèves et permet à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Dans le respect des programmes de l'Education nationale, les élèves peuvent s'ouvrir aux arts, au sport, à la découverte de leur patrimoine local et à la biodiversité.

## L'école, un patrimoine immobilier à entretenir

Aidé des parents volontaires, l'OGEC s'efforce de maintenir des conditions d'accueil de qualité et de sécurité pour la scolarité de nos enfants, notamment lors des matinées travaux.



L'école Saint-Joseph, établissement scolaire de l'Enseignement Catholique, est une structure **autonome**, sous contrat d'association avec l'Etat.

Elle est **dirigée** par le **chef d'établissement** qui anime la communauté éducative (enseignants, personnels de service et parents).

En lien avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, elle met en œuvre la mission éducative de l'Eglise.

La **gestion économique et sociale** est assurée par l'**OGEC**. Composé d'administrateurs **bénévoles**, il est entre autre :

- l'employeur du personnel de droit privé (les enseignants étant rémunérés par l'État),
- en charge de l'entretien des bâtiments.

Les **revenus** de l'établissement sont :

- le forfait communal,
- les contributions des parents,
- les manifestations (kermesse, vide grenier, marchés, ...),
- les autres actions (fromages, saucissons, collectes de textiles, ...),
- les dons.



Cet appel aux dons est réalisé avec l'aide de la Fondation de la Providence, propriétaire des bâtiments. Reconnue d'utilité publique, elle a qualité pour recevoir des dons au bénéfice des écoles.

**TOUS les dons sont importants !  
MERCI pour votre soutien**





# Je soutiens l'école Saint-Joseph de Saffré

## JE FAIS UN DON PONCTUEL DE :

30 €    60 €    100 €    200 €    300 €    Autre montant : ..... €

## JE REGLE PAR ( sans reçu fiscal ) :



Virement sur FR76 1470 6000 0600 6171 0000 090 /AGRIFRPP847  
(libellé du virement à prévoir : DON + Nom de Famille)



Chèque à l'ordre de : « OGEC Saffré » à déposer à l'école  
(au dos mettre : DON + Nom de Famille)

## JE REGLE PAR ( avec reçu fiscal ) :



Chèque à l'ordre de : « Fondation de la Providence » à déposer à l'école  
(Accompagné du coupon ci-dessous)



Sur [www.soutenir.ec44.fr](http://www.soutenir.ec44.fr) (Etablissement : St Joseph / Saffré)  
J'envoie la référence de mon don à [ogec.saffre.compta@gmail.com](mailto:ogec.saffre.compta@gmail.com) afin que l'école soit informée.

## JE RECEVRAI UN REÇU FISCAL

aussi je complète mes coordonnées :

M.  Mme ..... (Nom + prénom)

Adresse : .....

Ville : ..... CP :

Téléphone (facultatif) : ..... Email : .....

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à [contact@ec44.fr](mailto:contact@ec44.fr)

## COÛT RÉEL D'UN DON POUR LES PARTICULIERS IMPOSABLES

60 € Montant du DON  
= 40 € Réduction fiscale + 20 € Reste à votre charge

Vous réduisez votre Impôt sur le Revenu de 66% soit  
40€, votre don ne vous revient plus qu'à **20 €**

## COÛT RÉEL D'UN DON POUR LES SOCIÉTÉS

200 € Montant du DON  
= 120 € Réduction fiscale + 80 € Reste à votre charge

Vous réduisez votre Impôt sur les Sociétés de 60% soit  
120 €, votre don ne vous revient plus qu'à **80 €**